

LA TRANSMISSION SUCCESSORALE, QUESTIONS CONTEMPORAINES

COLLOQUE

Inscription obligatoire

vendredi 2 octobre 2020

Faculté de Droit et des Sciences sociales
15, rue Sainte Opportune

Amphi Carbonnier

Peinture de Wassily Kandinsky, 'Succession', 1935

LE PROGRAMME

08h45 - Accueil des participants

09h15 - Allocution d'ouverture du Doyen : le Professeur Didier VEILLON

MATINÉE : LA TRANSMISSION SUCCESSORALE AU CONFLUENT DES DROITS

9h30 : « La transmission et les procédures collectives »

Pascal RUBELLIN, Maître de conférences à la Faculté de droit de Poitiers (ERDP)

10h00 : « Articulation des questions successorales et des questions voisines de droit international privé »

Fabien MARCHADIER, Professeur à la Faculté de droit de Poitiers (ERDP)

10h30 – 10h45 : Questions – échanges avec le public

10h45 – 11h00 : Pause café

11h00 : « La transmission successorale et les droits d'auteur »

Marie-Eugénie LAPORTE-LEGEAIS, Professeur à la Faculté de droit de Poitiers (CECOJI)

11h30 : « Le pouvoir de dire oui et l'attestation notariée. L'acceptation pure et simple de la succession au nom du majeur protégé. »

Laurence GATTI, Maître de conférences à la Faculté de droit de Poitiers (ERDP)

12h00 – 12h30 : Questions – échanges avec le public

12h30 – 14h00 : Pause déjeuner

APRÈS-MIDI : LA TRANSMISSION SUCCESSORALE DÉMEMBRÉE

LA TRANSMISSION FAMILIALE

14h00 : « La transmission au profit du compagnon survivant »

Elsa BERRY, Maître de conférences à la Faculté de droit de Poitiers (ERDP)

14h30 : « La transmission à destination des descendants du défunt »

Dominique FAVREAU, Notaire et Maître de conférences associé à la Faculté de droit de Poitiers (ERDP)

15h00 - 15h15 : Questions – échanges avec le public

15h15 – 15h30 : Pause-café

LA TRANSMISSION SOCIÉTAIRE

15h30 : « Aménagements et droits politiques »

Anne RABREAU, Professeur à la Faculté de droit de Poitiers (ERDP)

16h : « Aménagements et droits pécuniaires »

Nicolas BOLIS, notaire et Maître de conférences associé à la Faculté de droit de Poitiers (ERDP)

16h30 – 17h00 : Questions – échanges avec le public

Colloque validé au titre de la formation continue des notaires

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

> 30 euros / personne

> gratuit pour les universitaires et les étudiants

Pour inscription et renseignements, s'adresser à :

Elisabeth REBILLIER

15 rue Sainte Opportune - Bât. E10 - TSA 81100

86073 POITIERS Cedex 09

elisabeth.rebillier@univ-poitiers.fr

05-49-36-64-40

<http://transmission-successorale.conference.univ-poitiers.fr/>